

SOCIETE EN DIFFICULTE - QUE FAIRE?

Par MIKE69, le 11/06/2015 à 11:21

Bonjour , un grand problème se pose à moi et j'espère avoir un conseil éclairé et avisé sur mon cas . Voici environ 1 an que le société dans laquelle je travail se trouve en grosse difficulté financière et les choses se sont gravement détériorés. En effet nous avons découvert que la société à arrêté de payer les fournisseurs , l'URSSAF , caisse de congés et mutuelle , et j'en passe ... Le problème étant que personne au sein de la société ne comprend la stratégie de la direction qui ç laissé pourrir la situation . Nous sommes au pied du mur et malgré les différentes assignations au tribunal, visites d'huissiers , payes reçus en retard (j'ai notamment reçu ma paye de décembre mi-février)la direction reste confiante et se moque littéralement de tous ces problèmes. Sans trésorerie , il nous est impossible de travailler et je ne peux personnellement continuer a mentir à mes clients , cette situation n'a que trop duré . Que puis-je faire pour me sortir de cette situation ? Que me conseillez-vous? Par avance merci

Cordialement

Par P.M., le 11/06/2015 à 13:34

Bonjour,

Vous pourriez faire constater la situation de cessation de paiement par le Tribunal de Commerce et saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé pour non paiement des salaires si le rertard n'est pas résorbé...